

JUILLET 2017 – VOL. 7 N° 2

**LA COPARENTALITÉ DANS LES FAMILLES RECOMPOSÉES : UN
CONCEPT ATTRIBUABLE AUX PARENTS SÉPARÉS ET AUX
COUPLES RECOMPOSÉS**

Marion ADAMISTE^{1,*}

¹ École de psychologie, Université Laval, Québec, Canada

* marion.adamiste.1@ulaval.ca

Pour citer l'article

Adamiste, M. (2017). La coparentalité dans les familles recomposées : Un concept attribuable aux parents séparés et aux couples recomposés. *Psycause : Revue scientifique étudiante de l'École de psychologie de l'Université Laval*, 7(2), 26-33.

LA COPARENTALITÉ DANS LES FAMILLES RECOMPOSÉES: UN CONCEPT ATTRIBUABLE AUX PARENTS SÉPARÉS ET AUX COUPLES RECOMPOSÉS

Marion ADAMISTE, candidate au Doctorat en psychologie
École de psychologie, Université Laval, Québec, QC, Canada

Résumé

La relation coparentale entre parents d'origine est un sujet abordé par un grand nombre d'auteurs depuis les années 80. Bien que plusieurs chercheurs aient mis en évidence des dimensions sensiblement différentes, une définition consensuelle de la coparentalité a émergé. Il s'agit du partenariat entre deux adultes centrés sur l'éducation et le bien-être de l'enfant. La communauté scientifique s'accorde à dire que la relation coparentale est un concept multidimensionnel. Qu'elle soit étudiée auprès de couples de parents unis ou séparés, l'ensemble des auteurs reconnaît que les dimensions de soutien et de conflit sont centrales. La famille recomposée réunit un parent ayant eu un enfant d'une précédente union et son nouveau conjoint: le beau-parent. L'arrivée du beau-parent entraîne potentiellement une relation coparentale dans le couple recomposé. Cependant, cette relation est encore très peu étudiée dans la littérature. Quelques travaux abordant cette thématique commencent à émerger et permettent de mieux comprendre la coparentalité en situation de recomposition familiale. Pour autant, ils ne permettent pas de définir en quoi la relation coparentale du couple recomposé est similaire ou différente de celle des parents d'origine. Ces travaux seront présentés et discutés dans cet article.

Mots clés : coparentalité – familles recomposées – parents – beaux-parents

Introduction

La question de la relation coparentale intéresse les chercheurs en psychologie de la famille et de l'enfant depuis plus d'une trentaine d'années. Cette notion était déjà inhérente à la conception de Minuchin (1974) qui la désignait comme un sous-système parental. Ce chercheur mettait l'accent sur la relation coparentale comme la dimension relationnelle unissant des adultes concentrés sur les besoins et l'éducation de l'enfant. Depuis, la relation coparentale a fait l'objet de nombreuses études et, actuellement, la littérature scientifique fait état d'un clivage entre les recherches portant sur les couples de parents unis d'une part et celles s'étant intéressées aux couples séparés d'autre part.

Les premières études sur la coparentalité ont tout d'abord pris appui sur des couples séparés en réponse aux nombres de divorces qui commençaient à s'accroître dans les sociétés occidentales (Ahrons, 1981). Si la relation concernant l'éducation d'un ou de plusieurs enfants (la relation coparentale) est plus saillante chez les parents séparés, elle est également présente dans les couples unis, bien que mêlée à la relation conjugale. Les séparations conjugales entraînent ainsi une redéfinition des frontières relationnelles entre les parents et amènent ces derniers à distinguer ce qui relève de la conjugalité et ce qui relève de la coparentalité (Afifi & Hamrick, 2006).

Dans les familles recomposées, la coparentalité concerne d'une part les parents séparés, mais aussi,

Tableau 1

Présentation des différentes dimensions de la coparentalité inspiré de celui de Favez & Frascarolo (2013)

	Soutien	Conflit	Division du travail	Engagement dans le parentage	Education	Triangulation
Parents unis	Solidarité Chaleur, Soutien	Antagonisme Travail de dénigrement	Division du travail	Engagement mutuel Partage partagé		
	Soutien versus travail de dénigrement	Gestion des conflits	Division du travail	Gestion des engagements	Désaccords éducatifs	Gestion des triangulation
Margolin & al. (2001)	Coopération	Conflit				Triangulation
Belsky & al. (1995, 1996)	Soutenante	Non soutenante*				
Parents séparés	Coopération Soutien	Désaccord Conflit				
	Coopération	Conflit			Accord éducatif	Triangulation
	Se sentir soutenu dans les pratiques parentales	Gérer les conflits relatifs à l'enfant	Partager ou diviser la prise de soin de l'enfant	Agir ensemble comme une équipe		

* Attention : non-soutenante ne veut pas dire conflictuelle

potentiellement, un parent et un beau-parent. Peut-on réellement parler de coparentalité entre un parent et un beau-parent? Si oui, en quoi est-elle similaire ou différente de la relation coparentale entre parents d'origine? La littérature amène encore peu d'informations sur la coparentalité dans les familles recomposées et plus précisément concernant les couples recomposés (parents et beaux-parents), bien que quelques éléments commencent à émerger. L'objectif de cet article est donc d'examiner comment est définie la relation coparentale unissant les parents et les beaux-parents à partir des connaissances antérieures sur la coparentalité des parents (unis et séparés). Dans une première partie, nous rappellerons brièvement ce que les auteurs ont pu mettre en évidence sur la relation coparentale des parents d'origine, puis dans un deuxième temps nous présenterons où en est l'étude de la coparentalité entre parents et beaux-parents dans les familles recomposées.

La coparentalité : Une notion attribuable aux couples unis et séparés

Les auteurs s'accordent pour conceptualiser la relation coparentale comme un lien unissant au moins deux adultes qui s'engagent dans la responsabilité de l'éducation d'un ou de plusieurs enfants. Elle se définit comme un partenariat (d'où l'utilisation du « co ») entre deux parents qui travaillent, construisent et s'organisent ensemble dans l'intérêt de l'enfant et de son éducation (Feinberg, 2003). Elle renvoie également à la qualité de la coordination entre des adultes impliqués dans les responsabilités liées à l'éducation d'un enfant (McHale, Kuersten-Hogan, Lauretti & Rasmussen, 2000; Rouyer, Vinay & Zaouche-Gaudron, 2007; Teubert & Pinquart, 2010; Weissman & Cohen, 1985). La relation coparentale se construit progressivement avant et après la naissance de l'enfant et évolue au sein du système familial en fonction des transitions individuelles et/ou familiales (comme la séparation

conjugale ou la recombinaison familiale) (Ahrons, 2007). La coparentalité est un concept multidimensionnel, théorisé par de nombreux chercheurs, qui s'accordent à le définir de manière similaire, mais chacun à partir de dimensions singulières (Tableau 1).

Ainsi, Feinberg (2003) établit un modèle basé sur six dimensions dans les couples unis : le soutien, la gestion des conflits, la division équitable des tâches liées à l'enfant, l'accord et le désaccord éducatif et enfin la gestion des engagements et des relations familiales. McHale (2007) évoque quant à lui quatre dimensions, spécifiant toutefois une particularité à son modèle, en articulant une distinction entre ce qu'il nomme « overt coparenting » et « covert coparenting ». La première notion renvoie aux comportements des parents en présence de l'enfant tandis que la seconde réfère à ce qui est dit à l'enfant vis-à-vis de l'autre parent quand celui-ci est absent. Van Egeren et Hawkins (2004) parlent plutôt de trois dimensions qui seraient la chaleur et le soutien mutuel, le travail de sabotage entraînant des conflits ainsi que l'engagement dans la relation coparentale en introduisant la notion de partage du rôle de coparent. Les travaux de Margolin, Gordis et John (2001) prennent en compte la part d'influence de l'enfant dans la relation à la dimension de coopération et de conflit : la triangulation. Cette dernière désigne l'inclusion de l'enfant dans une coalition par l'un des parents contre l'autre parent. Favez et Frascarolo (2013) soulignent cependant que cette notion est considérée par certains comme une dimension propre tandis que d'autres la perçoivent comme une forme de manifestation du conflit. Néanmoins, la triangulation est prise en compte comme une dimension à part entière dans la méta-analyse effectuée sur l'influence de la coparentalité sur le développement de l'enfant par Teubert et Pinquart (2010).

Les travaux portant quant à eux sur la coparentalité chez les parents séparés mettent en lumière des dimensions sensiblement similaires à celles

renseignées chez les couples de parents unis. À titre d'exemple, les travaux de Margolin et al. (2001) et ceux de Maccoby et al. (1990) (Tableau 1). De la même manière, les dimensions mises en évidence par ces auteurs se rapprochent de la vision de Pruett et Pruett (2009) qui parlent entre autres de soutien mutuel dans les pratiques parentales et de gestion des conflits.

En somme, malgré la diversité des modèles existant sur la question de la coparentalité, tous le définissent à partir de deux notions centrales, soit le conflit et le soutien (Favez & Frascarolo, 2013). Le soutien renvoie à la coopération, au respect et à la reconnaissance mutuelle des compétences, des contributions et des décisions de chacun des parents et de leur rôle sur le plan éducatif. Le conflit se caractérise par des comportements antagonistes, voire de dénigrement, de l'exercice du rôle parental de l'autre (Feinberg, 2003; McHale, 1997; Van Egeren & Hawkins, 2004). Ces deux dimensions sont bel et bien présentes dans l'ensemble des travaux des auteurs, mais, bien souvent, chaque chercheur met en évidence une dimension supplémentaire pouvant avoir trait à la division du travail (lié à l'enfant), à l'accord éducatif, etc. Ainsi, ces modèles possèdent leur propre originalité, mais se recoupent sur plusieurs points.

À partir de ces différentes dimensions, les chercheurs ont pu mettre en évidence des profils de coparentalité qui traduisent l'idée qu'il existe des manières différentes d'être coparent. Ahrons (1981) distingue quatre profils de la relation, repris plus tard par d'autres (Ahrons, 1981; Baum, 2004; Hetherington & Kelly, 2002; Maccoby, Depner & Mnookin, 1990; Van Egeren & Hawkins, 2004). Ces auteurs distinguent les relations coparentales conflictuelles, marquées par des tentatives de saboter les efforts éducatifs de l'autre parent et les relations coopératives, lorsque les deux parents s'ajustent et coopèrent dans l'intérêt de l'enfant. Deux autres profils sont repérés, le profil désengagé, quand les parents mettent en place deux types d'éducatives

parallèles et qu'ils ne communiquent (presque) plus et enfin mixte dans le cas où ils tentent de collaborer malgré une hostilité persistante. Le fait même d'avoir pu relever des profils différents de coparentalité montre qu'il existe plusieurs manières d'exercer sa relation coparentale, que ce soit dans un couple unis ou séparé. Il est alors intéressant de regarder de quelle manière se déploie la coparentalité dans les familles recomposées où se côtoie un couple uni (parent-beau-parent) et un couple séparé (parents).

La coparentalité dans les familles recomposées

La place des beaux-parents dans le système parental

La dichotomisation des études sur la relation coparentale, évaluée soit dans les couples séparés soit dans les couples unis, est à nuancer puisqu'au sein des familles recomposées, l'étude de ces deux relations est à prévoir et même à coupler. En effet, dans ces familles, on peut potentiellement observer une relation coparentale entre les parents séparés ainsi qu'entre un parent et un beau-parent. McHale et al. (2004) ainsi que Widmer et al. (2012) mentionnent que la relation coparentale existe bel et bien entre un parent et un beau-parent, car elle ne désigne pas seulement la coopération entre des parents d'origine, mais entre tous les adultes impliqués au quotidien dans l'éducation et l'affection données à l'enfant.

Les relations entre parents et beaux-parents dans les familles recomposées amènent à se questionner sur le concept de pluriparentalité introduit par LeGall (2003). Cette notion est définie comme un fait social contemporain, faisant référence à «une fonction nourricière et éducative parfois même affective» d'un beau-parent (Le Gall, 2003, 120). Et si, selon cet auteur, la société a tout intérêt à reconnaître la logique additionnelle d'un beau-parent au système familial, Parent et al. (2008) montrent que dans les faits, la logique substitutive est toujours présente. La logique

additionnelle désigne le beau-parent qui vient s'ajouter aux deux autres parents, tandis que la logique substitutive envisage le beau-parent comme un individu qui vient se substituer à un autre. Parent et al. (2008) ont mis en évidence quatre typologies dans l'exercice du rôle parental des beaux-pères. La première concerne principalement les familles où le père biologique est peu présent et où le beau-père joue le rôle de père notamment concernant les fonctions éducatives. C'est bien la logique de substitution qui définit cette typologie. La deuxième envisage le beau-père comme une entité additionnelle qui agit comme soutien par rapport au couple parental déjà présent. C'est un phénomène observé principalement en situation de résidence alternée et n'exclut pas que, dans ce cas-ci, le beau-père puisse jouer un rôle socioéducatif important auprès de l'enfant. La troisième typologie rend compte du rôle d'assistant que le beau-père peut avoir auprès du parent. Il joue un rôle médiateur dans les relations entre les ex-conjoints, notamment dans les relations coparentales. Enfin, pour la quatrième typologie, il existe des situations où le nouveau conjoint ne joue aucun rôle parental, et où il se dégage de toute responsabilité concernant l'enfant qui n'est pas le sien. À travers ces typologies, les logiques substitutives et additionnelles de la place du beau-parent coexistent et dépendent des situations. En ce sens, la cohabitation d'un beau-parent au domicile du parent et de son(s) enfant(s) peut potentiellement entraîner la création d'une relation coparentale, bien que certains beaux-parents puissent refuser de s'impliquer dans leur rôle, souhaitant privilégier la relation conjugale ou leur vie professionnelle (Saint-Jacques, Drapeau, Parent & al. 2009).

La relation coparentale du couple recomposé

Actuellement, aucune étude ne permet d'assimiler la relation d'un couple recomposé à une relation coparentale. En effet, les chercheurs n'ont pas encore été en mesure de définir en quoi cette

relation était similaire ou différente de celle unissant des parents d'origine. Les seuls travaux à avoir tenté d'amener des éléments conceptuels sur la question de la relation coparentale du couple recomposé sont ceux de Schrodt et ses collaborateurs (Braithwaite, McBride & Schrodt, 2003; Schrodt, 2010, 2011, 2015; Schrodt & al., 2006; Schrodt & Braithwaite, 2011; Schrodt, Miller & Braithwaite, 2011). À partir des bases théoriques amenées par Adamson et Pasley (2006), Margolin, Gordis et John (2001) ou encore Ahrons (1981, 2007) qui parlaient également de communication coparentale, ces auteurs apportent la définition suivante: la communication coparentale «refers not to the individual attempts of a parent to guide and direct the behaviors and activities of his or her child, but to the interaction patterns that emerge as one coparent supports and/or undermines the parenting attempts of his or her partner.» (Schrodt, 2015, p.2). En cela, ce que Schrodt nomme «communication coparentale» est relativement proche de la définition de la relation coparentale entre parents d'origine décrite plus haut. On retrouve dans ces propos les dimensions de soutien et de dénigrement comme dans les modélisations des précédents auteurs. En soit, les relations coparentales des parents séparés et du couple recomposé ne semblent pas théoriquement si différentes. La différence réside dans le fait que cet auteur propose que la relation coparentale puisse s'étendre au-delà de la dyade père/mère et plus spécifiquement aux beaux-parents.

L'étude de Braithwaite, McBride et Schrodt (2003) plus particulièrement, met en avant la communication liée aux aspects fonctionnels de la famille recomposée, soit la gestion des visites, les informations à transmettre d'une maison à une autre, etc. Les résultats révèlent la présence de peu de communication concernant, par exemple, les prises de décisions liées à l'éducation de l'enfant, ce qui s'apparente pourtant à une

composante principale de la relation coparentale (Ganong, Coleman, Jamison & Feistman, 2015; Giles-Sims, 1984; Riina & McHale, 2014). Les dimensions mises en évidence concernant la coparentalité entre parents (unis ou séparés) (Tableau 1) ne pourraient donc pas être transposées telle quelles dans les études sur la coparentalité dans les familles recomposées. Ainsi, la communication coparentale liée au beau-parent (que ce soit avec l'ex-conjoint ou avec le parent) serait de nature différente, bien que quelques dimensions semblent s'appliquer autant à la relation coparentale des couples recomposés qu'à celle des parents séparés.

D'autres auteurs sont partis de l'idée que la relation coparentale des couples recomposés et des parents d'origine se basaient sur les mêmes dimensions (Favez, Widmer, Doan & Tissot, 2015). Cependant la littérature ne permet pas de faire l'hypothèse que ces relations sont stricto sensu équivalentes ou du moins qu'elles se définissent à partir des mêmes dimensions. Favez et al. (2015) ont pris pour acquis une similarité entre les relations coparentales entretenues par les parents séparés et le couple recomposé, pour effectuer une étude comparative. Ces auteurs ont montré que la relation coparentale dans le couple recomposé était simplement moins active que celle des parents unis, mais aussi moins active que celle entretenue avec l'ex-conjoint. Leurs travaux mettent également en évidence que de manière générale, les mères souhaitent rester les seules décisionnaires dans l'éducation de leur(s) enfant(s). Ce phénomène semble traduire une difficulté pour elles de laisser une place de coparent au beau-parent. Ganong et al. (2015) font le même constat et mettent en lumière quatre conditions qui permettraient aux mères d'être moins réticentes à l'idée d'inclure le beau-parent comme un coparent. Tout d'abord, les mères doivent considérer le beau-parent comme un bon caregiver, elles-mêmes doivent être capables de coopérer en tant que coparent

avec leur ex-conjoint et le percevoir comme responsable, et enfin elles doivent se sentir en sécurité concernant leur rôle de « premier parent ».

L'ensemble de ces travaux suggère donc l'intérêt de prendre en compte d'autres prédicteurs liés à la relation coparentale du couple recomposé comme l'investissement du beau-parent dans l'éducation d'un enfant (Parent et al. 2008) et l'acceptation de la place du beau-parent en tant que coparent (Ganong et al. 2015). Ces facteurs n'entrent pas en jeu lorsque l'on parle de coparentalité entre parents d'origine puisque le système est formé des parents uniquement.

Conclusion

À ce jour, malgré le peu d'études sur la coparentalité dans les familles recomposées, les auteurs soulignent l'idée qu'elle concerne non seulement les parents, mais tous les adultes impliqués dans l'éducation de l'enfant (Favez et al. 2015). Ainsi, nous amenons une réponse positive à la question : Peut-on parler de la relation coparentale entre un parent et un beau-parent ? En effet, une relation coparentale entre un parent et un beau-parent peut potentiellement se développer. Cependant, la littérature montre que d'autres facteurs sont à prendre en compte lorsqu'on s'intéresse à la coparentalité du couple recomposé, comme le désir des beaux-parents de s'investir (Parent et al. 2008) et la place laissée par les parents aux beaux-parents (Ganong et al. 2015). En effet, l'arrivée d'un nouvel acteur dans le système familial (et coparental) nécessite une adaptation de chacun.

Pour répondre à la seconde de nos questions à savoir en quoi la relation coparentale du couple recomposé est similaire ou différente de celle des parents d'origine, la littérature ne permet pas de répondre à cette question à ce jour. Les auteurs s'accordent à dire qu'une coparentalité peut exister, quels que soient les adultes souhaitant s'impliquer dans son exercice (Favez et al. 2015). Cependant, aucune étude ne permet de statuer sur le fait que les dimensions présentes chez

les couples de parents d'origine (tableau 1) seraient similaires ou différentes chez les couples recomposés. Bien que les travaux de Schrodtt (2015) soulignent la présence des dimensions de soutien et de dénigrement dans la communication coparentale, rien n'indique la possibilité de voir de nouvelles dimensions, propres aux couples recomposés, émerger. D'autres chercheurs s'étant intéressés à la question de la coparentalité dans les couples recomposés ont pris pour acquis une similarité des dimensions (Widmer et al. 2012). Cependant, rien dans la littérature ne permet d'assumer que ces dimensions sont stricto sensu les mêmes.

De plus, aux vues des éléments de contexte liés à la place et au rôle souhaité et donné par/au beau-parent en fonction des familles, il serait possible que la coparentalité des couples recomposés repose sur d'autres dimensions en plus de celles mises en évidence pour les parents d'origine. Quand bien même certaines dimensions se retrouveraient dans les deux relations, il est vraisemblable de penser qu'elles peuvent s'exprimer avec des intensités différentes entre les individus. Il semble alors pertinent d'aller voir si les dimensions propres aux parents d'origine sont en partie transposables aux couples recomposés. Si oui, il faudrait alors observer l'intensité de leur déploiement, mais aussi s'il n'est pas possible de mettre en évidence de « nouvelles » dimensions propres à ces couples.

Références bibliographiques

- Adamsons, K., & Pasley, K. (2006). Coparenting following divorce and relationship dissolution. In M. A. Fine & J. H. Harvey (Eds.), *Handbook of divorce and relationship dissolution* (pp. 241-261). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Afifi, T. D., & Hamrick, K. (2006). Communication processes that promote risk and resiliency in postdivorce families. In M. A. Fine & J. H. Harvey (Eds.), *Handbook of divorce and relationship dissolution* (pp. 435-455). Mahwah, NJ: Erlbaum,

- Ahrons, C. R. (1981). The continuing coparental relationship between divorced spouses. *American Journal of Orthopsychiatry*, 51(3), 415. doi: 10.1111/j.1939-0025.1981.tb01390.x
- Ahrons, C. R. (2007). Family ties after divorce: Long-term implications for children. *Family Process*, 46(1), 53-65. doi:10.1111/j.1545-5300.2006.00191.x
- Baum, N. (2004). Typology of post-divorce parental relationships and behaviors. *Journal of Divorce & Remarriage*, 41(3-4), 53-79. doi:10.1300/J087v41n03_03
- Belsky, J., Crnic, K., & Gable, S. (1995). The determinants of coparenting in families with toddler boys: Spousal differences and daily hassles. *Child Development*, 66, 692-642. doi: 10.1111/j.1467-8624.1995.tb00894.x
- Belsky, J., Putnam, S., & Crnic, K. (1996). Coparenting, parenting, and early emotional development. *New Directions for Child and Adolescent Development*, 74, 45-55.
- Braithwaite, D. O., McBride, M. C., & Schrodt, P. (2003). «Parent teams» and the everyday interactions of co-parenting in stepfamilies. *Communication Reports*, 16(2), 93-111. doi:10.1080/08934210309384493
- Favez, N., & Frascarolo, F. (2013). Le coparentage: Composants, implications et thérapie. *Devenir*, 25(2), 73. doi: 10.3917/dev.132.0073
- Favez, N., Widmer, E. D., Doan, M.-T., & Tissot, H. (2015). Coparenting in stepfamilies: Maternal promotion of family cohesiveness with partner and with father. *Journal of Child and Family Studies*, 24(11), 3268-3278. doi: 10.1007/s10826-015-0130-x
- Feinberg, M. E. (2003). The internal structure and ecological context of coparenting: A framework for research and intervention. *Parenting*, 3(2), 95-131. doi: 10.1207/S15327922PAR0302_01
- Giles-Sims, J. (1984). The stepparent role expectations, behavior, and sanctions. *Journal of Family Issues*, 5(1), 116-130. doi: 10.1177/019251384005001007
- Hetherington, E. M., & Kelly, J. (2002). *For better or for worse: Divorce reconsidered*. New York: W. W. Norton and Company.
- Le Gall, D. (2003). Filiations volontaires et biologiques. La pluriparentalité dans les sociétés contemporaines. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 51(3), 118-123. doi: 10.1016/S0222-9617(03)00026-6
- Maccoby, E. E., Depner, C. E., & Mnookin, R. H. (1990). Coparenting in the second year after divorce. *Journal of Marriage and the Family*, 52(1), 141-155. doi: 10.2307/352846
- Margolin, G., Gordis, E. B., & John, R. S. (2001). Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parent families. *Journal of Family Psychology*, 15(1), 3. doi: 10.1037/0893-3200.15.1.3
- Marsiglio, W., & Hinojosa, R. (2009). Gérer la famille pluripaternelle: Le beau-père comme allié du père. *Politiques sociales et familiales*, 96(1), 9-25. doi: 10.3406/caf.2009.2454
- McHale J.P., Kuersten-Hogan R., Lauretti A., & Rasmussen J.L. (2000) «Parental reports of coparenting and observed coparenting behavior during the toddler period», *Journal of Family Psychology*, 14(2). 220-236. doi: 10.1037/0893-3200.14.2.220
- McHale, J. P. (1997). Overt and covert coparenting processes in the family. *Family process*, 36(2), 183-201. doi: 10.1111/j.1545-5300.1997.00183.x
- McHale, J. P. (2007). Charting the bumpy road of coparenthood: Understanding the challenges of family life. Zero to Three. Consulté à l'adresse <http://dspace.nelson.usf.edu:8080/xmlui/handle/10806/4152>
- McHale, J. P., Kuersten-Hogan, R., & Rao, N. (2004). Growing points for coparenting theory and research. *Journal of Adult Development*, 11(3), 221-234. doi: 10.1023/B:JADE.0000035629.29960.ed
- Minuchin, S. (1974). *Families and family therapy*. Harvard University Press.
- Parent, C., Beaudry, M., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Robitaille, C., Boutin, M., & Turbide, C. (2008). Les représentations sociales de l'engagement parental du beau-père en famille recomposée. *Enfances, Familles, Générations*, (8). doi: 10.7202/018496ar
- Pruett, K., & Pruet, M. K. (2009). *Partnership parenting: How men and women parent differently—why it helps your kids and can strengthen your marriage*. Da Capo Press.

- Riina, E. M., & McHale, S. M. (2014). Bidirectional influences between dimensions of coparenting and adolescent adjustment. *Journal of Youth and Adolescence*, 43(2), 257-269. doi:10.1007/s10964-013-9940-6
- Rouyer, V., Vinay, A., & Zaouche-Gaudron, C. (2007). Coparentalité: Quelle articulation avec la différenciation des rôles parentaux? *Couples, famille et métamorphoses*, 49-73. doi: 10.3917/eres.robin.2007.01.0049
- Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S. & Parent, C. (2009). Conséquences, facteurs de risque et de protection pour les familles recomposées: Synthèse de la documentation - Rapport final.
- Schrodt, P. (2010). Coparental communication with nonresidential parents as a predictor of couples' relational satisfaction and mental health in stepfamilies. *Western Journal of Communication*, 74(5), 484-503. doi: 10.1080/10570314.2010.512282
- Schrodt, P. (2011). Stepparents' and nonresidential parents' relational satisfaction as a function of coparental communication in stepfamilies. *Journal of Social and Personal Relationships*, 28(7), 983-1004. doi: 10.1177/0265407510397990
- Schrodt, P. (2015). Coparental communication with nonresidential parents as a predictor of children's feelings of being caught in stepfamilies. *Communication Reports*, 0(0), 1-12. doi: 10.1080/08934215.2015.1020562
- Schrodt, P., & Braithwaite, D. O. (2011). Coparental communication, relational satisfaction, and mental health in stepfamilies. *Personal Relationships*, 18, 352-369. doi: 10.1111/j.1475-6811.2010.01295.x
- Schrodt, P., Baxter, L. A., McBride, M. C., Braithwaite, D. O., & Fine, M. A. (2006). The divorce decree, communication, and the structuration of coparenting relationships in stepfamilies. *Journal of Social and Personal Relationships*, 23(5), 741-759. doi: 10.1177/0265407506068261
- Schrodt, P., Miller, A. E., & Braithwaite, D. O. (2011). Ex-spouses' relational satisfaction as a function of coparental communication in stepfamilies. *Communication Studies*, 62(3), 272-290. doi: 10.1080/10510974.2011.563453
- Teubert, D., & Pinquart, M. (2010). The association between coparenting and child adjustment: A meta-Analysis. *Parenting*, 10(4), 286-307. doi: 10.1080/15295192.2010.492040
- Van Egeren, L. A., & Hawkins, D. P. (2004). Coming to terms with coparenting: Implications of definition and measurement. *Journal of Adult Development* 11(3), 165-178. doi: 10.1023/B:JADE.0000035625.74672.0b
- Weissman, S. & Cohen, R. S. (1985). The parenting alliance and adolescence. *Adolescent psychiatry*, 12, 24-45
- Widmer, E., Favez, N., Aeby, G., De Carlo, I., & Doan, M.-T. (2012). Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union. Genève: Université de Genève. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:19277>